

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 SEPTEMBRE 2012

Étaient présents :

Membres élus : Jean-Marc BAILLY – Philippe BENEDIT – Dominique CAUQUY – Michèle DAMELET – Jacques DRHOUIIN – Lionel FRATTA – Louis GIREAU – Gilbert GROSSAT – Gilbert GUDERZO – Patrick JOSEPH - Dominique JOUSSEAU – Eric LUGAND – Jean-Pierre MARMILLON – Ermete MASCIOTRA – Guy MONNET – Pascal PERRAUT – Michel PHILIBERT – Hervé PIERROT – Danielle PRADEL – Jean-Claude REY – Eric VOISIN.

Membres associés : Fabrizio BERTOLOTTI – Michel GALLET – Bernard GIROUD - Pascal MEILHEURAT – Claire NALLET– Claude RABUEL

Intervention de Monsieur Hervé PIERROT – Premier Vice Président

Animateur pour le développement du Commerce de la Plaine de l'Ain

Dans ce même cadre du soutien aux initiatives des Unions Commerciales, la Chambre accompagne la mise en place d'un poste d'animateur de centre ville partagé sur 3 communes de la Plaine de l'Ain : Ambérieu, Meximieux et Lagnieu.

La Chambre portera le poste avec la participation des 3 associations de commerçants et les 3 communes concernées. Un financement de l'Etat a également été sollicité dans le cadre d'une opération urbaine sur Ambérieu et la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain est impliquée.

Cette opération comporte des actions de développement du commerce en termes de communication, d'animation et de signalétique commerciale.

Elle comporte aussi un projet novateur dont il conviendra d'étudier précisément la faisabilité puisqu'il s'agit de la création d'un site internet de vente en ligne, avec un système de livraison "drive".

Son objectif est de retenir les consommateurs de la Plaine de l'Ain qui travaillent, et donc bien souvent achètent à l'extérieur du territoire.

Concrètement, cette opération suppose l'embauche par la Chambre d'un animateur en sollicitant leur part de financement auprès des partenaires prévus (UC, communes).

De plus sera prévue avec nos partenaires locaux une alternative, pour pallier l'absence éventuelle de subvention de l'Etat, notamment en ce qui concerne les frais de fonctionnement du poste.

Le poste sera basé localement à la charge des collectivités concernées.

Le Bureau vous propose de délibérer pour autoriser le Président à faire les demandes de financement auprès des collectivités locales partenaires.

L'assemblée :

✓ **vu l'exposé de Monsieur Hervé PIERROT - Premier Vice Président, autorise le Président à faire les demandes de financement nécessaires auprès des collectivités locales partenaires.**

LG	JMB

DELIBERATION D'ASSEMBLEE : 24 septembre 2012

Objet : **ANIMATEUR POUR LE DEVELOPEMENT DU COMMERCE DE LA PLAINE DE L'AIN**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

➤ nombre de membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain :	36
➤ nombre de membres élus en exercice :	36
➤ nombre de membres élus présents :	21
➤ nombre de membres élus absents :	15
➤ nombre de voix "pour" :	21
➤ nombre de voix "contre" :	0
➤ nombre d'abstentions :	0

Original signé

Louis GIREAU
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président